FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

Relevé de décisions du

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION

Du 9 décembre 2022

Le conseil d'administration, dans sa séance en date du 9 décembre 2022 a

-approuvé le compte rendu de la séance du 27 octobre2022 (après corrections)

- approuvé et voté à l'unanimité les budgets prévisionnels 2023 du Lycée, Golf, Roulez Jeunesses, Cap logement, résidence habitat jeunes, ESSIP, Gestion propre,
-a été informé du budget des SCI

-été informé des administrateurs référents

-approuvé le nom du CADA

- été informé de la situation d'Acimad

-approuvé et voté la délibération sur les nouveaux locaux de la direction générale

- approuvé et voté le projet de la Fondation 2023 2027

Le relevé de décisions est approuvé à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration

La séance est levée à 17h00 par le Président